

Norme internationale



7137

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Aéronautique — Conditions d'environnement et procédures d'essai pour les équipements embarqués

Aircraft — Environmental conditions and test procedures for airborne equipment

Première édition — 1981-10-01

CDU 629.7.04 : 620.1

Réf. n° : ISO 7137-1981 (F)

Descripteurs : matériel d'aéronef, essai, conditions d'essai, milieu.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 7137 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 20, *Aéronautique et espace*, et a été soumise aux comités membres en août 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Égypte, Rép. arabe d'	Roumanie
Autriche	Espagne	Royaume-Uni
Belgique	France	Suède
Bésil	Iraq	Tchécoslovaquie
Canada	Italie	URSS
Chine	Japon	USA

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons de procédure :

Pays-Bas

Cette Norme Internationale annule et remplace les Normes internationales ISO 2650-1974, ISO 2655-1975, ISO 2657-1976, ISO 2658-1975, ISO 2676-1975 et ISO 2684-1975.